

Découverte de la communauté de communes d'Orival

Située au nord-est du Pays du Bessin au Virois, la communauté de communes d'Orival est composée de quinze communes sur une superficie de 77,30 km² pour une population de 7522 habitants.

(INSEE 2011)

NAISSANCE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite à la loi n° 92-125 du 6 février 1992 créant les communautés de communes, les maires des communes d'Amblie, Bény sur mer, Fontaine Henry et Reviers ont rapidement engagé une réflexion sur la création d'une telle entité sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal comprenant ces quatre communes. Cela aboutit le 27 décembre 1993 à l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes d'Amblie, Bény sur mer, Fontaine-Henry, Reviers, dite ABFR.

tion, la révision, l'approbation et le suivi du SCoT et également la participation aux travaux du Pays et à l'élaboration de la charte de territoire.

Dans sa compétence « développement économique » on notera la capacité d'action sur les zones d'activités intercommunales, le tourisme (développement, promotion), le maintien et la promotion d'activités en milieu rural (commerce, artisanat, services).

Les compétences optionnelles de la Communauté de communes d'Orival sont :

- La construction, les aménagements, l'entretien des équipements de l'enseignement élémentaire et préélémentaire, des activités annexes et connexes sur le temps périscolaire ;
- La gestion du transport scolaire des enfants des écoles et des élèves du second degré (par délégation du département) ;
- La construction, les aménagements, l'entretien des équipements des centres socio-culturels, socio-éducatifs, sportifs et de loisirs ;
- La création, l'entretien, les travaux de la voirie et des parkings d'intérêt communautaire ;

En 2002, la Communauté de communes ABFR passe de 4 à 15 communes et change de nom, elle devient la Communauté de communes d'Orival (du nom d'une pierre locale).

Sa population est aujourd'hui de 7 522 habitants. Trois présidents se sont succédés : Jean-Claude LECLERE, Jean-Pierre LAVISSE et Philippe CAILLERE.

LES COMPÉTENCES

La communauté de communes d'Orival dispose de larges compétences.

Sa compétence « aménagement de l'espace » intègre l'élaboration, la modifica-



Groupe scolaire de Lantheuil - © cdc d'Orival

- La collecte et le traitement des ordures ménagères ;
- Les travaux d'aménagement, d'amélioration et d'entretien des canaux et des cours d'eau non domaniaux ;
- L'étude et la réalisation de travaux sur les bassins versants ;
- L'étude et la réalisation de travaux, d'ouvrages pour lutter contre le risque d'inondation ;
- La création et la gestion du service d'assainissement non collectif ;
- La création d'un relais d'assistantes maternelles (RAM), de services pour la petite enfance et l'information des personnes âgées.

LES GRANDES RÉALISATIONS

Construction de restaurants scolaires

Les élus de la communauté de communes ont souhaité que les écoles disposent d'une restauration de proximité. Six restaurants scolaires Intercommunaux sont répartis sur ce territoire : Creully (maternelle et élémentaire), Fontaine-Henry (élémentaire), Lantheuil (maternelle et élémentaire), Thaon (maternelle et élémentaire), Reviers (maternelle). Quatre sont des constructions neuves réalisées par l'intercom.



Restaurant scolaire Intercommunal de Coulombs - © cdc d'Orival

Petite enfance

Afin d'apporter un service aux assistantes maternelles et aux parents, un Relais Assistantes Maternelles (RAM) a été créé par la communauté de communes à Cully, ouvert en 2010. Le RAM dispose d'ateliers sur les communes de Cully, Creully et Thaon.

En complément à l'offre de services à la petite enfance apportée par les assistantes maternelles, la communauté de communes a apporté son soutien pour la création d'une mini-crèche associative à Lantheuil, en 2014. Pour cela, la communauté de communes a restauré une partie de l'ancienne école de cette commune. La CAF a subventionné l'opération à 80 %. Cette mini-crèche accueille 10 enfants.



Garderie de Creully - © cdc d'Orival

Culture, sports, loisirs

Afin de répondre au besoin des associations sportives et des scolaires, la communauté de communes a construit un gymnase, en 2013, subventionné par le Conseil Général et la Fédération Française de Football.

Une bibliothèque « tête de réseau » a été aménagée à Creully, permettant un accès à la lecture à tous les habitants de l'intercom. Elle a été mise en réseau avec les bibliothèques de Fontaine-Henry, Lantheuil, Colombiers sur Seulles et Thaon dont les bâtiments, pour deux communes, ont été rénovés. Cet équipement a vu le jour grâce au soutien financier de l'Europe, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la DRAC apportant au total 80 % du montant de l'investissement.



Bibliothèque - © cdc d'Orival

Voirie

La communauté de communes entretient son réseau de voies d'intérêt communautaire (60 km) pour un coût de 300 000 €/an, subventionné par l'État à hauteur de 20 %. Elle mutualise l'appel d'offres en y insérant les besoins des communes, chacune passant ensuite son propre marché pour ce qui concerne les voies d'intérêt communal.

La maîtrise d'œuvre est également mutualisée entre communes et communauté de communes.



Gymnase de Creully - © cdc d'Orival

Tourisme

Quatre circuits pédestres, respectant l'encadrement du Comité Départemental du Tourisme, ont été réalisés en collaboration avec Bessin-Seulles et Mer. Un topoguide a été créé.

La communauté de communes d'Orival a participé à la constitution d'un circuit équestre thématique « la Chevauchée de Guillaume » avec le soutien du programme LEADER du Pays du Bessin au Virois.

Elle a également réalisé un circuit pédestre thématique mettant en valeur un peintre aquarelliste du 19^{ème} siècle : Septime Le Pippre, avec le soutien du Conseil Général.

Environnement

Lutte contre les inondations

La Communauté de communes d'Orival est traversée par plusieurs bassins de rivières : la Seulles, la Thue, la Mue, c'est un secteur vulnérable aux inondations. Plusieurs actions ont ainsi été engagées par l'intercom pour lutter contre ce risque. Une étude globale a été réalisée pour repérer les secteurs pouvant nécessiter une intervention. Sur la base de ce document, des études ont été engagées, ce qui a ensuite mené à des travaux : bassins de rétention, haies, talus, noues (fossés).

Bois énergie

L'intercom a installé une chaudière bois pour le groupe scolaire situé à Coulombs. La chaudière chauffe l'école et le restaurant scolaire.

Afin d'approvisionner cette chaudière la communauté de communes a engagé un programme de gestion des haies bocagères. A terme, la chaudière devrait être approvisionnée par l'association Bois Haienergie14. Cette action est mise en place en partenariat avec le Pays du Bessin au Virois et correspond à une action de son plan climat.

Economie d'énergie

Afin d'assurer l'efficacité énergétique des bâtiments de l'intercom, la communauté de communes a adhéré au Conseil en Energie Partagé proposé par le Pays du Bessin au Virois. Le thermicien du Pays a fait le bilan énergétique des bâtiments de la communauté de communes et l'accompagne pendant quatre ans pour améliorer leur efficacité énergétique.

Notons que l'engagement dans cette démarche permet aussi de respecter un critère d'éco-conditionnalité demandé par le Conseil Général pour l'octroi de subventions. Ce fut le cas pour la médiathèque de Creully.



LES GRANDS PROJETS

Périmètre

Dans le cadre du projet de loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, et notamment de la disposition prévoyant un seuil de population minimum des communautés de communes de 20 000 habitants, des fusions d'intercom sont à l'étude. La question du périmètre se pose donc aujourd'hui et la communauté de communes d'Orival a souhaité y associer les habitants. Un questionnaire a ainsi été envoyé à l'ensemble de sa population pour connaître son bassin de vie.

Dans cette incertitude, les projets sont limités. L'entretien annuel de la voirie est programmé, ainsi que l'extension du parking du collège et du gymnase.

Un projet de salle multi-activités à Thaon pourrait aboutir, une demande de financement auprès du Conseil Général a été déposée.